



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

SA/JMC/JL 52.2018

Monsieur le Directeur Départemental
des Finances Publiques
18, rue de la Gare
BP 330
74008 Annecy cedex

Dossier suivi par : Joël LOUVEAU
E-mail : j.louveau@ccpaysdecruseilles.org
Tél : 06 30 33 73 36

Cruseilles, le 23 janvier 2018

Monsieur le Directeur,

Les élus du Pays de Cruseilles ont appris votre volonté de fermer la trésorerie mixte de Cruseilles à la fin de l'année 2018 et souhaitent, par ce courrier, vous faire part de leur incompréhension et de leur opposition à ce projet.

Ils tiennent à rappeler avec force que le périmètre de la communauté de communes du Pays de Cruseilles a été conforté à l'occasion de la loi NOTRe, en raison de sa cohérence, de son histoire particulière et de son intégration fiscale.

Ils constatent avec amertume que cette décision n'a pas été précédée d'une concertation et craignent qu'elle soit dictée par des considérations strictement économiques.

La trésorerie de Cruseilles joue un rôle essentiel auprès des habitants à travers sa fonction de collecte de l'impôt et ce projet de fermeture pénalisera les plus fragiles, ceux disposant des facultés de déplacement les plus limitées. Elle répond véritablement à un besoin de ces populations comme des indicateurs d'activité devraient sans doute le démontrer.

L'éloignement de la perception est aussi un motif d'inquiétude pour les maires et les services municipaux dans le cadre de la mission de conseil qui, indiscutablement, s'exerce plus efficacement en proximité. A cet égard, je peux vous assurer que la qualité des relations avec la trésorière et son équipe est unanimement saluée comme en témoignent les nombreuses marques de soutien reçues ces derniers jours. Cet éloignement est aussi un facteur de risques pour la gestion des régies d'avances et de recettes, avec le maniement de sommes qui peuvent s'avérer importantes. Je pense en particulier au centre nautique situé sur Cruseilles qui accueille chaque été de nombreux visiteurs.

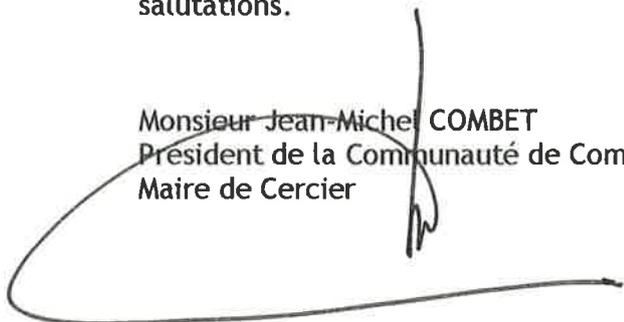
Alors que les élus locaux cherchent à revitaliser leurs communes par des travaux de modernisation, d'embellissement, par le soutien au développement commercial, la création de maisons de santé, ce projet de fermeture est une très mauvaise nouvelle.

Plus inquiétant sans doute est ce retrait des services publics dans les petites localités, insensible aux considérations locales, qui lorsque le mouvement s'enclenche, en laisse craindre d'autres.

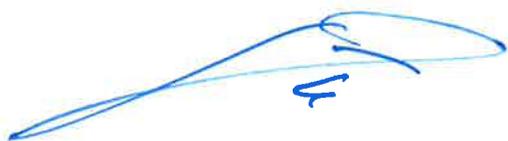
Je pense que vous comprenez, Monsieur le Directeur, notre très grande inquiétude et, au nom de mes collègues de la communauté de communes du Pays de Cruseilles, je sollicite une entrevue avec vous pour échanger sur cette délicate question.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos respectueuses salutations.

Monsieur Jean-Michel COMBET
Président de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles,
Maire de Cercier



Monsieur Gilles PECCI
Maire d'Allonzier la Caille



Monsieur Vincent HUMBERT
Maire d'Andilly



Monsieur Jean-Louis FELFLI
Maire de Cernex



Monsieur Dominique BATONNET
Maire de Cuvat



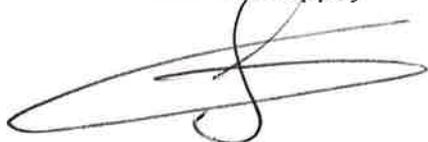
M. Julian MARTINEZ
Maire de Copponex



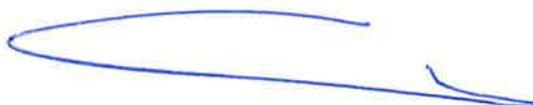
Monsieur Daniel BOUCHET
Maire de Cruseilles



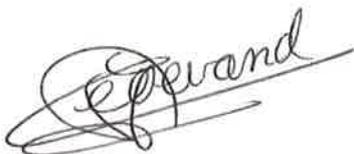
Monsieur Pierre GAL
Maire du Sappey



Monsieur Guy DEMOLIS
Maire de Menthonnex-en-Bornes



Madame Christine MEGEVAND
Maire de Saint-Blaise



Monsieur Jean-Marc BOUCHET
Maire de Villy-le-Bouveret



Monsieur Jean-François VERNON
Maire de Villy-le-Pelloux



Monsieur Xavier BRAND
Maire de Vovray-en-Bornes



Monsieur André VESIN
Président de l'Office du tourisme Alter
Alpa

**Vice-Président de la Communauté de
Communes**

